

Les implications socioculturelles du nouveau Cadre d'orientation curriculaire (COC) 2023 pour le système éducatif haïtien.

Salomon JEAN-CHARLES

Biographie du spécialiste :

Directeur Général de Charles's Education (C-EDUC), **Salomon JEAN-CHARLES** est titulaire d'une maîtrise en Didactique du FLE/FLS en milieu plurilingue de l'Université des Antilles, ainsi que d'un Master en Lettres et Création littéraire de l'Université Clermont Auvergne. Il est également professeur de langue française et de littératures en Haïti.

Résumé : Cette étude se propose d'analyser les implications socioculturelles du nouveau Cadre d'orientation curriculaire 2023, en se penchant sur sa politique éducative, ses influences sur les valeurs et coutumes haïtiennes et ses répercussions prévisibles sur le milieu éducatif. Il est en effet un document élaboré par les autorités éducatives, servant de guide pédagogique pour la mise en œuvre des programmes éducatifs. Il détermine les finalités éducatives, les compétences à développer et l'approche pédagogique à adopter par les enseignants. Ainsi, il se présente comme un guide commun pour les établissements scolaires en mettant en exergue les besoins des apprenants et les exigences du système éducatif.

Mots clés : COC, éducation haïtienne, bi/plurilinguisme, multilinguisme, langue maternelle.

***Abstract:** This study aims to analyze the sociocultural implications of the new 2023 Curriculum Framework, by examining its educational policy, its influences on Haitian values and customs and its foreseeable repercussions on the educational environment. Indeed, it is a document developed by the educational authorities, serving as a pedagogical guide for the implementation of educational programs. It determines the educational objectives, the skills to be developed and the pedagogical approach to be adopted by teachers. Thus, it presents itself as a common guide for schools by highlighting the needs of learners and the requirements of the education system.*

***Keywords:** COC, Haitian education, bi/plurilingualism, multilingualism, mother tongue (native language).*

Introduction.

Le Cadre d'orientation curriculaire (COC) est un référentiel ou guide pédagogique élaboré par les autorités éducatives et vise à fournir des lignes directrices et des repères pour la mise en œuvre des programmes éducatifs. Définissant les finalités éducatives, les compétences à développer, le choix d'une approche pédagogique et les éléments du curriculum éducatif, il sert de référence pour les enseignants, les éducateurs et tous les acteurs impliqués dans le processus éducatif. Partant de cette optique, le COC 2023 modifié par le ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP) est un guide commun pour tous les établissements scolaires du pays dans la mesure où il prend en compte les besoins des apprenants et les exigences du système éducatif pour une éducation de qualité. Ainsi, il « est destiné à définir l'orientation stratégique, curriculaire et programmatique de l'École haïtienne pour les prochaines décennies¹ ». Pour déterminer ce qu'il promet quant à ses implications socioculturelles, nous avons pris le temps de le lire et constaté que la finalité première évoquée « est la formation du citoyen haïtien² ». Fort de ce constat, il convient de poser la question qui servira de fond à ce travail : dans quelle mesure les nouvelles mesures du Cadre d'orientation curriculaire (COC) 2023 contribuent-elles à la promotion d'une réalité socioculturelle propre à la nation haïtienne ? Et plus précisément, comment influencent-elles la construction sociale des savoirs (savoirs, savoir-faire et savoir être) et des identités au sein de la société ?

Pour aborder cette problématique, une première étape consistera à présenter une analyse critique de la politique linguistique du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), telle évoquée dans le COC. Ensuite, nous procéderons à une évaluation des influences du COC sur les valeurs et les coutumes de la société haïtienne, tout en examinant de manière approfondie ses répercussions prévisibles sur le milieu éducatif.

¹ BERROUËT-ORIOU Robert, « L'aménagement du créole à l'épreuve du « Cadre d'orientation curriculaire » du ministère de l'Éducation d'Haïti », *Madinin'Art*, [En ligne], 03 mars 2021, consulté le 29 novembre 2023. URL : <https://www.madinin-art.net/lamenagement-du-creole-a-lepreuve-du-cadre-dorientation-curriculaire-du-ministere-de-leducation-dhaiti/>

² « Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien », 2023, p. 7.

I- Analyse de la politique linguistique du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP) telle évoquée dans le COC.

De prime abord, la politique linguistique définie par le MENFP soulève une problématique significative concernant les deux langues de communication en Haïti : le créole comme langue nationale et le français comme langue officielle. Autrefois marginalisé dans le milieu scolaire du pays, le créole apparaît d'emblée dans le COC comme « l'unique langue d'enseignement³ » que l'enfant rentrant pour la première fois à l'école doit maîtriser. Il devient la langue première du processus d'enseignement-apprentissage évoquée en L1. Il est stipulé que « l'enfant est accueilli à l'école dans sa langue maternelle, le créole et c'est dans cette langue qu'il accomplit les apprentissages de base et, en particulier, celui de la lecture et de l'écriture⁴ ». Ainsi, nous comprenons que l'apprentissage dans la langue maternelle facilite, du côté de l'enseignant, la transmission fluide des connaissances et, du côté des élèves, la compréhension des notions enseignées.

C'est également une initiative qui contribue à réduire les inégalités éducatives au sein de la société en offrant un accès équitable à tous en éducation. Car, après les classes du préscolaire et du premier cycle fondamental, tout apprenant rentrant en deuxième cycle possèdera un répertoire linguistique créole qui lui permettra de développer sa pensée critique. Grâce à ce répertoire, il exprimera plus facilement ses idées et sera en mesure de comprendre celle des autres lors des différents échanges. De ce fait, il importe de comprendre que le passage vers l'enseignement en langue française, au second cycle, devient selon le COC plus aisé, et par ailleurs « doit être géré avec beaucoup d'attention et de souplesse⁵ ».

Manifestement, le français n'est plus admis comme langue d'enseignement-apprentissage aux deux premiers niveaux du système. Il est considéré « comme langue enseignée [...] en privilégiant la pratique intensive de l'oral ». Néanmoins, il « devient progressivement langue d'enseignement à partir de la 3^e année⁶ » fondamentale. Comme l'acquisition de cette deuxième langue se fait progressivement après la langue première (L1), nous pouvons par conséquent l'évoquer en langue seconde, alors L2. En vue de cela, le processus d'enseignement-apprentissage de la L2 est plus

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

efficace compte tenu du fait que la construction des connaissances linguistiques de base a eu lieu en L1. Ainsi, l'enseignement de la langue française aux deux premiers niveaux « s'attachera à développer les compétences qui permettront à l'élève de comprendre et de s'exprimer avec aisance, à l'écrit comme à l'oral, dans tous les domaines et à chaque stade⁷ ».

Avec ce nouveau COC, le processus d'enseignement-apprentissage en Haïti, que ce soit en créole ou en français, place l'éducation haïtienne dans un contexte linguistique caractérisé par le multilinguisme. Dans le cadre de ce travail, le multilinguisme se définit, d'une part - d'un point de vue linguistique, comme « [...] des pratiques langagières hétérogènes⁸ » qui correspondent, d'autre part - « d'un point de vue social⁹ », à la coexistence de plusieurs langues au niveau d'une communauté.

Il s'agit d'une réalité linguistique qui découle de deux facteurs. Tout d'abord, le créole haïtien est la langue maternelle de la grande majorité de la population haïtienne. En tant que langue véhiculaire quotidienne, il est lié aux activités journalières, à la culture et à l'identité du peuple haïtien. Par conséquent, il est intégré dans le processus d'enseignement en servant de moyen de communication familial et accessible. Cependant, le français conserve un rôle majeur au sein du système éducatif. Actuellement utilisé comme langue de l'enseignement formel à plusieurs niveaux, il est utilisé dans la rédaction des manuels scolaires, la récitation des leçons et la réalisation des différentes évaluations. Son importance découle de son utilisation dans la documentation officielle, ainsi que de son lien avec l'éducation supérieure et aux opportunités professionnelles. Pour mémoire, les deux langues, à savoir la langue maternelle (L1) et la langue seconde (L2, le français dans ce contexte) sont utilisées dans le COC comme langue d'enseignement pour favoriser l'acquisition, non seulement des matières enseignées, mais également des autres langues telles que l'anglais et l'espagnol.

À titre comparatif, ce présent tableau tiré du nouveau COC peut étayer davantage nos propos :

⁷ *Ibid.*

⁸ LÉGLISE Isabelle, « Multilinguisme et hétérogénéité des pratiques langagières. Nouveaux chantiers et enjeux du *Global South* », *Langage et société*, 2017/2-3 (N° 160-161), p. 251-266. DOI : 10.3917/lis.160.0251. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-251.htm>

⁹ *Ibid.*

	ANNÉE	LANGUES D'ENSEIGNEMENT	LANGUES ENSEIGNÉES
PRÉSCOLAIRE		Créole	-
1 ^{ER} CYCLE DU FONDAMENTAL	1	Créole	Créole, français
	2		
	3	Créole, français	
	4		
2 ^E CYCLE DU FONDAMENTAL	5	Créole, français	Créole, français
	6		
3 ^E CYCLE DU FONDAMENTAL	7	Créole, français	Créole, français, anglais, espagnol
	8		
	9		
SECONDAIRE	10	Créole, français	Créole, français, anglais, espagnol (+ autre langue)
	11		
	12		
	13		

Source : Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien, 2023, p. 27-28.

La politique linguistique proposée se porte vers un enseignement bi/plurilingue¹⁰ visant à développer les compétences des élèves. Cela soulève des questions importantes sur l'équité et l'inclusion dans la mesure où la qualité de l'éducation dépend en partie de la capacité du système éducatif à reconnaître et à tirer parti de cette diversité linguistique présente dans le milieu scolaire.

II- Influences du COC sur les valeurs et les coutumes haïtiennes.

Il ne fait aucun doute, comme souligné dans l'introduction, que le Cadre d'orientation curriculaire (COC) énonce explicitement la formation du citoyen haïtien comme l'objectif primordial du système éducatif haïtien. En vue de bâtir une société forte et « une nation émergente,

¹⁰ Le plurilingue et le multilingue sont perçus différemment dans ce travail. Le plurilingue se réfère à la capacité individuelle d'une personne à utiliser plusieurs langues et le multilingue renvoie à la coexistence de plusieurs langues dans une communauté.

solidaire et équitable¹¹ », doivent être inculquées aux apprenants les « valeurs clés¹² » telles que « l'amour du travail, la compétitivité, la créativité, la culture scientifique et le sens critique, la discipline, l'équité, l'honnêteté et l'intégrité, l'inclusion, l'innovation et l'esprit d'initiative, la justice, la non-violence, le sens de la patrie, la valorisation des richesses locales et de sa communauté, la solidarité et la tolérance¹³ ». Comprendre cette affirmation du COC nécessite d'analyser la place qu'il accorde à la société haïtienne en deux constats :

Premier constat : les valeurs fortes qui régissent une société résultent, selon la sociologie du déterminisme de Bourdieu, de l'héritage et de la transmission du patrimoine¹⁴ socioculturel. En effet, le sociologue étudie l'héritage « comme un vecteur de reproduction de la hiérarchie sociale¹⁵ ». Cette reproduction s'appuie sur deux piliers sociaux majeurs, essentiels pour la formation du citoyen : la famille et l'école. Pour clarifier ces propos, il nous importe de comprendre d'une part que la famille haïtienne joue le rôle central et fondamental dans la construction du citoyen, parce que c'est à la maison que l'enfant apprend d'abord les règles de base nécessaires à son intégration sociale. Ainsi, l'environnement familial sert de vecteur pour l'enseignement des principes moraux et éthiques socialement acceptables qui guideront l'enfant tout au long de sa vie. D'autre part, l'école est le cadre essentiel pour l'enseignement de la citoyenneté. C'est à l'école que l'enfant apprend les droits et les responsabilités, c'est-à-dire les devoirs, associés à la vie en société. Ainsi, les programmes qui y sont associés aident l'enfant à devenir intègre, responsable, respectueux et tolérant.

Deuxième constat : les valeurs propres d'une société sont liées à sa culture ; une culture qui se manifeste à travers les coutumes et/ou les mœurs du milieu. Selon Sapir, le terme « coutume » peut être perçu comme

[...] l'ensemble des modèles de comportement transmis par la tradition et logés dans le groupe, par opposition aux activités personnelles de l'individu, qui sont plus aléatoires. À proprement parler, ce terme ne s'applique pas aux gestes de la vie en

¹¹ « COC », *op. cit.*, p. 7.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Voir : JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, 2011/4 (N° 166), p. 6-14. DOI : 10.3917/idee.166.0006. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm>

¹⁵ *Ibid.*

commun qui sont manifestement déterminés par des facteurs biologiques. Manger du poulet frit est une coutume, mais manger n'en est pas une¹⁶.

En Haïti, les coutumes sont des médiateurs pour la transmission et la reproduction des valeurs culturelles. Elles servent en ce sens à façonner les interactions quotidiennes et contribuent à la formation des normes sociales acceptables. Il y a lieu de rappeler que les recherches de Price-Mars ont montré que la société haïtienne est profondément enracinée dans un héritage composé de traditions orales, de légendes, de contes, de chansons, de devinettes, de cérémonies et de croyances¹⁷. Ce patrimoine exerce une influence significative sur la manière dont les Haïtiens perçoivent leurs interactions mutuelles au sein de la communauté et avec autrui. Étant donné que ces éléments régissent les relations quotidiennes du peuple, il devient aisé de comprendre que les principes socialement acceptables émanent de la culture populaire.

Alors, cinq valeurs issues de ces deux constats sont considérées dans le nouveau COC comme étant primordiales et « doivent faire partie intégrante des programmes développés ». Il s'agit en effet du respect, de la solidarité, de la tolérance, de l'honnêteté et de l'équité. Dans la société haïtienne, le respect constitue la base sur laquelle repose la compréhension mutuelle. D'un point de vue sociologique, il est lié à la solidarité et incite les apprenants à reconnaître l'importance de l'autre et à accepter d'autres points de vue, quoique différents des siens. La solidarité pour sa part leur permet de favoriser le sens de l'entraide. En tant que concept sociologique¹⁸, elle incite les élèves à reconnaître la responsabilité collective en encourageant chacun à se soutenir mutuellement. Par ailleurs, manifester de la solidarité implique également d'être tolérant, car la tolérance facilite la coexistence pacifique et la collaboration constructive entre les apprenants, en dépit des différentes divergences. Ainsi, peut prendre forme dans les milieux scolaires haïtiens les propos de Rimbaud : « [...] je est un autre¹⁹ ».

¹⁶ SAPIR Edward, *Anthropologie*, Nouvelle édition [en ligne], Lyon : ENS Éditions, 2021 (consulté le 02 décembre 2023). URL : <http://books.openedition.org/enseditions/18037> DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.18037>.

¹⁷ Nous avons paraphrasé les propos de l'auteur. Pour lire le texte original : PRICE MARS Jean, *Ainsi parla l'oncle*, New York : Parapsychology Foundation Inc., 1928, p. 15.

¹⁸ Voir : MUSSO Pierre, « La solidarité : généalogie d'un concept sociologique », dans : Alain Supiot éd., *La Solidarité. Enquête sur un principe juridique*. Paris, Odile Jacob, « Travaux du Collège de France », 2015, p. 93-107. DOI : 10.3917/oj.supio.2015.01.0093. URL : <https://www.cairn.info/solidarite--9782738131430-page-93.htm>

¹⁹ Dans sa lettre à Paul Demeny. RIMBAUD Arthur, « Les lettres du voyant », Paris, 15 mai 1871.

Il est de surcroît important de comprendre que tout cela ne peut exister sans l'honnêteté étant un pilier pour la confiance au sein du groupe. C'est donc en raison de ce constat que nous pouvons la considérer comme ce « qui nous définit dans notre ton, dans notre image²⁰ ». Autrement dit, elle est le trait qui se manifeste à travers le langage et les comportements. En la considérant, le COC cherche à établir un fondement solide pour les relations interpersonnelles au sein de la communauté éducative. Les apprenants deviendront donc des citoyens honnêtes qui vont contribuer positivement à la bonne marche de la société, en façonnant une réputation positive du pays. Enfin, en ce qui concerne l'équité, elle assure que chaque élève ait un accès juste aux opportunités, aux ressources et aux droits.

Ainsi, non seulement que le « système d'enseignement se doit être [...] équitable²¹ », les futurs citoyens doivent également être conscients que les valeurs permettent d'avoir une société où chacun a la possibilité d'exploiter son potentiel.

III- Les répercussions prévisibles du COC sur la société éducative.

Il est évident que le nouveau COC influencera significativement les programmes d'études des différents cycles. En effet, les programmes « constituent l'élément central du curriculum²² » et mettent en exergue « ce qui doit être acquis par les élèves au cours de chaque palier de leurs apprentissages²³ ». En redéfinissant les compétences transférables à développer, le choix d'une approche pédagogique, et en adoptant le bi/plurilinguisme, le COC modifie les savoirs et les savoir-faire à enseigner. Cette redéfinition s'inscrit dans une perspective plus holistique, dans la mesure où les cinq valeurs prônées ne limitent pas l'apprentissage à la simple transmission de connaissances, mais se positionnent comme des compétences essentielles pour la vie. Sous

²⁰ LEFÈVRE Jonathan, « 11. Honnêteté et authenticité », dans : *L'obsession du service client. Les secrets d'un start up qui a tout misé sur l'expérience client*, sous la direction de LEFÈVRE Jonathan. Paris, Dunod, « Hors collection », 2018, p. 81-88. URL : <https://www.cairn.info/l-obsession-du-service-client--9782100784929-page-81.htm>

²¹ DEMEUSE Marc, CRAHAY Marcel, MONSEUR Christian, « Chapitre 19. Efficacité et équité dans les systèmes éducatifs. Les deux faces d'une même pièce ? », dans : *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation*, sous la direction de DEMEUSE Marc, BAYE Ariane, STRAETEN Marie-Hélène et al. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Économie, Société, Région », 2005, p. 390-410. DOI : 10.3917/dbu.demeu.2006.02.0390. URL : <https://www.cairn.info/vers-une-ecole-juste-et-efficace--9782804147129-page-390.htm>

²² « COC », *op. cit.*, p. 25.

²³ *Ibid.*

l'influence de ce nouveau COC, les programmes d'études doivent se conformer à une vision éducative qui prépare les apprenants à affronter les défis d'un monde en constante évolution. En ce sens, ils doivent (re)-dresser le système d'enseignement-apprentissage qui

[...] d'une part, permettra l'insertion de l'enfant haïtien dans son environnement socio-économique et, d'autre part, formera à toutes les étapes du système scolaire, non seulement le salarié, mais les êtres responsables et capables de devenir eux-mêmes des accélérateurs du développement économique et social de l'ensemble de leurs concitoyens²⁴.

Cette réorientation s'aligne sur la nécessité du COC visant à instaurer, d'ici en 2054, « une société orientée vers le développement durable et l'innovation technologique²⁵ ». Pour cela, il impose deux axes majeurs : « une Haïti verte » et une « Haïti bleu²⁶ ». D'une part, le concept d'« Haïti verte » englobe des initiatives éducatives visant à promouvoir la préservation de l'environnement à l'échelle nationale et mondiale, ainsi que la sauvegarde de « l'héritage de l'Humanité sur les plans culturels, environnementaux ou artistiques²⁷ ». D'autre part, l'expression « Haïti bleue » fait référence à la situation géographique de la presqu'île, tout en intégrant « ses dimensions culturelle, touristique, historique, scientifique et économique²⁸ ». Dans cette optique, « l'innovation et les nouvelles technologies dites « propres »²⁹ » doivent être non seulement intégrées aux programmes, mais également contribuer à résoudre les « disparités en accès à l'électricité et aux technologies du numérique auxquelles le pays est actuellement confronté³⁰ ».

Une autre dimension des répercussions induites par le nouveau COC se manifeste à travers son impact sur le climat scolaire. Les cinq valeurs (le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité) évoqués dans le précédent axe, apporteront des changements significatifs dans la manière dont elles seront intégrées dans le quotidien des écoles. Puisqu'il est question d'« un lieu

²⁴ Extrait du 2^e Plan quinquennal (1976-1981) cité dans *La Réforme éducative, éléments d'information*, ministère de l'Éducation nationale, 1982, p 10.

²⁵ « COC », *op. cit.*, p. 8.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

de vie, un lieu d'échange, un lieu d'apprentissage et de construction³¹ » où l'enfant passe une grande partie de son temps, ces valeurs doivent nécessairement être primées dans les rapports entre élèves-élèves, élèves-enseignants, élèves-direction, enseignants-enseignants- et enseignants-direction. Leur promotion favorise en ce sens un environnement d'enseignement-apprentissage inclusif qui contribue à la « disponibilité des enfants pour les apprentissages et celle des professeurs pour l'enseignement et l'accompagnement des élèves³² ». Sans omettre que cela promeut une éducation de qualité pour de meilleurs résultats.

Certains auteurs, [...], ont fait valoir qu'un climat scolaire favorable contribuerait positivement aux résultats des élèves, au-delà de l'influence négative du milieu social [par exemple, Brand, Felner et alii, 2003]. [...] le climat scolaire agirait comme un « compensateur » des origines sociales défavorisées, contribuant à des résultats scolaires supérieurs à ceux attendus au regard de l'origine sociale. [...]. D'un point de vue théorique, cette explication suggère que l'école a une importance, car elle a un effet indépendant sur les performances des élèves : un meilleur climat scolaire est associé à un rendement scolaire plus élevé³³.

Il nous est alors aisé de comprendre que le climat scolaire est également la base d'une éducation de qualité et de la formation du citoyen. Sans compter qu'il peut engendrer des transformations positives pour l'épanouissement personnel, la collaboration constructive et les qualités citoyennes des apprenants. Ainsi, la mise en avant des valeurs conduira à des relations plus harmonieuses et un traitement égalitaire entre tous les acteurs du milieu scolaire.

La troisième conséquence envisageable du nouveau COC concerne la formation continue des enseignants déjà en exercice, ainsi qu'une formation initiale appropriée pour ceux qui accéderont à cette profession. Il convient de noter que, dans ce travail, nous avons délibérément choisi de nous

³¹ ROMANO Hélène, « Chapitre 8 - Importance du climat scolaire. De la violence à la bientraitance », dans : Hélène Romano éd., *La santé à l'école*. Paris, Dunod, « Aide-Mémoire », 2013, p. 99-104. DOI : 10.3917/dunod.afps.2013.01.0099. URL : <https://www.cairn.info/la-sante-a-l-ecole--9782100587995-page-99.htm>

³² DGESCO, « Climat scolaire », *Séminaire PNF – La Prévention du décrochage scolaire, formation de formateurs d'enseignants*. [En ligne], mai 2018, consulté le 06 décembre 2023. URL : <https://eduscol.education.fr/document/18778/download>

³³ BERKOWITZ Ruth, et al., « Les relations entre milieu social, climat scolaire et réussite scolaire en Israël », dans : MURAT Fabrice, SIMONIS SUEUR Caroline, *Climat scolaire et bien-être à l'école*, Paris, revue Éducation et formation, 2015, p. 125.

concentrer sur la formation continue des enseignants. Manifestement, elle « constitue le premier levier³⁴ » sur lequel s'appuient les changements préconisés dans le COC. Les enseignants issus d'un parcours universitaire et/ou professionnelle où l'on accordait peu d'importance aux objectifs du COC pourraient se trouver dans l'incapacité de former les élèves à « observer, manipuler, expérimenter, [et] créer [...]»³⁵. Afin d'être en cohérence avec ce qui est attendu dans ce cadre d'orientation, leur formation doit se centrer « sur le développement [de leurs] capacités d'enseignement et d'apprentissage [...], vu comme un processus de développement pédagogique³⁶ ». De plus, elle doit leur permettre de prendre conscience de « la « cohésion sociale » et la « capacité à vivre ensemble » [qui sont] deux objectifs essentiels de l'éducation au XXI^e siècle³⁷ ». En ce sens, ils doivent être dotés de compétences pédagogiques, de connaissances actualisées et d'une/des approche(s) d'enseignement innovante(s) permettant de concrétiser les objectifs du COC dans les salles de classe. Autrement dit, les enseignants doivent « rompre avec un enseignement trop magistral pour instaurer une pratique pédagogique « active », centrée sur l'élève³⁸ ».

Par conséquent, les programmes d'études revisités, l'accent mis sur le climat scolaire et la formation continue des enseignants déjà en exercice comptent parmi les éléments qui contribueront à la réalisation des objectifs attendus par le Cadre d'orientation curriculaire (COC) 2023 pour le système éducatif haïtien.

Conclusion.

Pour conclure, le Cadre d'orientation curriculaire s'affirme comme la référence qui dicte les nouveaux contenus du processus d'enseignement-apprentissage de l'éducation haïtienne. Il

³⁴ « COC », *op. cit.*, p. 38.

³⁵ *Ibid.*, p. 37

³⁶ FRENAY Mariane, et al., « Accompagner le développement pédagogique des enseignants universitaires à l'aide d'un cadre conceptuel original », *Revue française de pédagogie*, 172(3), 63-76. Cité dans MÉNARD Louise, HOFFMANN Christian et LAMEUL Geneviève, « Effets de la formation à l'enseignement sur les pratiques des nouveaux enseignants-chercheurs », *Recherche et formation* [En ligne], 84 | 2017, mis en ligne le 30 avril 2020, consulté le 08 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2771> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2771>

³⁷ Jagmohan Singh Rajput, « La formation des enseignants », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 25 | 2000, mis en ligne le 01 mars 2003, consulté le 08 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2564> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.2564>

³⁸ « COC », *op. cit.*, p. 35.

s'inscrit dans une dynamique socioculturelle qui vise à instaurer une société mettant en exergue les cinq valeurs analysées précédemment. Toutefois, il est impératif de souligner l'importance de son orientation linguistique. En effet, sa politique linguistique est un indicateur clé de la transformation du citoyen visé. En cette occurrence, favoriser un enseignement bi/plurilingue basé sur la langue maternelle permettra aux apprenants de prendre conscience de leur contribution à une nouvelle société, pour une « Haïti verte » et une « Haïti bleue³⁹ ».

³⁹ *Op., cit.*

Bibliographie.

Œuvre(s) :

Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien, MENFP, 2023.

La Réforme éducative, éléments d'information, MENFP, 1982.

BERKOWITZ Ruth, et al., « Les relations entre milieu social, climat scolaire et réussite scolaire en Israël », dans : MURAT Fabrice, SIMONIS SUEUR Caroline, *Climat scolaire et bien-être à l'école*, Paris, revue Éducation et formation, 2015.

PRICE MARS Jean, *Ainsi parla l'oncle*, New York : Parapsychology Foundation Inc., 1928.

RIMBAUD Arthur, *Les lettres du voyant*, Paris, 15 mai 1871.

Articles :

BERROUËT-ORIOU Robert, « L'aménagement du créole à l'épreuve du « Cadre d'orientation curriculaire » du ministère de l'Éducation d'Haïti », *Madinin'Art*, [En ligne], 03 mars 2021, consulté le 29 novembre 2023. URL : <https://www.madinin-art.net/lamenagement-du-creole-a-lepreuve-du-cadre-dorientation-curriculaire-du-ministere-de-leducation-dhaiti/>

DEMEUSE Marc, CRAHAY Marcel, MONSEUR Christian, « Chapitre 19. Efficacité et équité dans les systèmes éducatifs. Les deux faces d'une même pièce ? », dans : *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation*, sous la direction de

DEMEUSE Marc, BAYE Ariane, STRAETEN Marie-Hélène *et al.* Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Économie, Société, Région », 2005, p. 390-410. DOI : 10.3917/dbu.demeu.2006.02.0390. URL : <https://www.cairn.info/vers-une-ecole-juste-et-efficace--9782804147129-page-390.htm>

DGESCO, « Climat scolaire », *Séminaire PNF – La Prévention du décrochage scolaire, formation de formateurs d'enseignants*. [En ligne], mai 2018, consulté le 06 décembre 2023. URL : <https://eduscol.education.fr/document/18778/download>

FRENAY Mariane, et al., « Accompagner le développement pédagogique des enseignants universitaires à l'aide d'un cadre conceptuel original », *Revue française de pédagogie*, 172(3), 63-76. Cité dans MÉNARD Louise, HOFFMANN Christian et LAMEUL Geneviève, « Effets de la formation à l'enseignement sur les pratiques des nouveaux enseignants-chercheurs », *Recherche et formation* [En ligne], 84 | 2017, mis en ligne le 30 avril 2020, consulté le 08 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2771> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2771>

JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, 2011/4 (N° 166), p. 6-14. DOI : 10.3917/idee.166.0006. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm>

LEFÈVRE Jonathan, « Honnêteté et authenticité », dans : *L'obsession du service client. Les secrets d'un start up qui a tout misé sur l'expérience client*, sous la direction de LEFÈVRE Jonathan. Paris, Dunod, « Hors collection », 2018, p. 81-88. URL : <https://www.cairn.info/l-obsession-du-service-client--9782100784929-page-81.htm>

LÉGLISE Isabelle, « Multilinguisme et hétérogénéité des pratiques langagières. Nouveaux chantiers et enjeux du *Global South* », *Langage et société*, 2017/2-3 (N° 160-161), p. 251-266. DOI : 10.3917/lis.160.0251. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-251.htm>

MUSSO Pierre, « La solidarité : généalogie d'un concept sociologique », dans : Alain Supiot éd., *La Solidarité. Enquête sur un principe juridique*. Paris, Odile Jacob, « Travaux du Collège de France », 2015, p. 93-107. DOI : 10.3917/oj.supio.2015.01.0093. URL : <https://www.cairn.info/solidarite--9782738131430-page-93.htm>

RAJPUT Jagmohan Singh, « La formation des enseignants », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 25 | 2000, mis en ligne le 01 mars 2003, consulté le 08 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2564> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.2564>

ROMANO Hélène, « Chapitre 8 - Importance du climat scolaire. De la violence à la bientraitance », dans : Hélène Romano éd., *La santé à l'école*. Paris, Dunod, « Aide-Mémoire », 2013, p. 99-104. DOI : 10.3917/dunod.afps.2013.01.0099. URL : <https://www.cairn.info/la-sante-a-l-ecole--9782100587995-page-99.htm>

SAPIR Edward, *Anthropologie*, Nouvelle édition [en ligne], Lyon : ENS Éditions, 2021 (consulté le 02 décembre 2023). URL : <http://books.openedition.org/enseditions/18037> DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.18037>.